N°307 du mercredi 6 juillet 2022 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MEULAN-EN-YVELINES

Un ado tabassé pour son vélo

Faits divers page 10

Zac Rouget-de-Lisle : le nouveau collège en service en 2027

Dossier page 2

Le Département a approuvé le lancement des études de programmation pour la construction de ce nouvel établissement scolaire, situé à l'une des entrées de la zone d'aménagement concerté.

Actu page 4

POISSY

Karl Olive passe la main à sa première adjointe

BRUEIL-EN-VEXIN
La maison d'assistantes maternelles attend ses premiers enfants **Page 6**

ANDRESY
Les ruches municipales livrent leurs premiers pots de miel **Page 8**

VERNEUIL-SUR-SEINE
Le pédibus scolaire en manque d'enfants **Page 9**

MANTES-LA-JOLIE
Trois appartements détruits par un incendie **Page 10**

HORSE-BALL
Le club de Chapet réalise une saison exemplaire **Page 12**

VALLEE DE SEINE
Des feux d'artifices attendus pour la fête nationale **Page 14**

LES MUREAUX

Fête de l'air annulée : la faute à l'agenda ou aux querelles politiques ?

Actu page 8

Actu page 6

MEZIÈRES-SUR-SEINE

Zac des Fontaines : la Ville rassure les habitants

Actu page 9

VALLEE DE SEINE

L'histoire des Yvelines racontée par ses élèves

POISSY

Zac Rouget-de-Lisle : le nouveau collège en service en 2027

Le Département a approuvé le lancement des études de programmation pour la construction de ce nouvel établissement scolaire, situé à l'une des entrées de la zone d'aménagement concerté.

LUCILE GIROUSSENS

ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

D'une capacité de 600 places, ce nouveau collège aura une emprise au sol de 4 878 m² et sera situé sur une ancienne friche appartenant à la SNCF, au Nord-Est de la Zac. Un emplacement jugé « *stratégique* » par l'aménageur interdépartemental Citallios.

Situé dans la zone d'aménagement concerté (Zac) Rouget-de-Lisle, le nouveau collège pisciacais sortira de terre dans le courant de l'année 2027, à l'angle de l'avenue de Pontoise et de la rue Saint-Sébastien. Lors de l'assemblée du 24 juin dernier, le Département a approuvé les montants consacrés aux études pour la construction de ce nouvel établissement scolaire, en entrée de ville. Les travaux devraient, eux, démarrer au plus tard durant l'année 2025.

« *Répondre à la demande scolaire* »

La construction de ce nouveau collège fait partie intégrante du « *Plan collèges* » de 525 millions d'euros présenté en mars 2021 et qui vise à construire ou reconstruire 15 établissements. Lors de ce lancement, le Département avait également argué que l'énergie des collèges représentait la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre produites par la collectivité. « *Ces nouveaux collèges auront la caractéristique d'être construits de façon exclusivement bio-sourcée, donc c'est plutôt a priori du bois, ça peut être aussi de la brique, c'est tout sauf le béton en d'autres termes ou alors il faut du béton recyclé* », expliquait alors Pierre Bédier (LR), président du Département, de la future politique mise en œuvre.

À Poissy, « *ce nouvel établissement va permettre de répondre à la demande scolaire sur le territoire* », expliquait lors d'une réunion publique le 30 mai dernier Marc Busso, directeur des services techniques de la Ville, la Zac devant accueillir 2 000 nouveaux logements depuis le début des travaux. D'une capacité de 600 places, ce nouveau collège aura une emprise au sol de 4 878 m² et sera situé sur une ancienne friche appartenant à la SNCF, au Nord-Est de la Zac. Un emplacement jugé « *stratégique* » par l'aménageur interdépartemental Citallios dans un document de présentation de la Zac en 2018. « *L'ilot profite d'une très grand visibilité (voies ferrées, réseaux routier départemental) dont il s'agira de tirer parti en y développant un bâtiment « signal » par sa programmation et son architecture* », détaillait alors le document.

« *Le programme se poursuit* », se satisfait donc Pierre Bédier ce vendredi 24 juin, après que les élus Départementaux aient voté le lancement des études pour l'établissement, dont la construction a été estimée à 40 millions d'euros, « *sachant que la maîtrise d'œuvre est estimée à 6 millions d'euros* », détaille Suzanne Jaunet, conseillère départementale du canton de Poissy. « *On alterne, soit on le fait dans un système où on confie le soin des études à un groupement avec le constructeur et puis d'autres fois où les études sont séparées et ensuite on choisit un constructeur, ce matin on était dans la deuxième hypothèse* », fait remarquer Pierre Bédier.

« *Le programme se poursuit* »

Effectivement, un concours restreint de maîtrise d'œuvre a été lancé par le Département il y a quelques semaines. « *L'objectif est de participer à la redynamisation de cet ancien secteur industriel via la mise en place de la Zac et de participer au développement de la ville de Poissy* », justifie de la localisation le Département. Dans ces documents, la collectivité précise notamment ses attendus en matière d'architecture et de fonctionnement du lieu.

« *Du point de vue urbain et architectural la présente opération vise à concevoir un collège pleinement inscrit dans son environnement urbain et social, un collège qui puisse participer de la vie du quartier, devenant ainsi un lieu de rencontres et d'échanges* », souligne-t-elle. Une architecture « *sobre et pragmatique* », mais aussi « *compacte* » par la construction d'un seul bâtiment est souhaitée, « *la priorité étant donnée à une exploitation-maintenance aisée et économe* », poursuit le Département.

Concernant le fonctionnement, le Département compte « *favoriser la présence des enseignants dans l'établissement en dehors de leur temps d'enseignement passé avec les élèves* », « *permettre à la fois le travail en équipe et le travail individuel* ». Il est également attendu une certaine « *évolutivité* » des espaces pédagogiques. « *Le collège de Poissy* [...] *ne comptera ni SEGPA ni élèves en réinsertion, mais comportera une classe ULIS, une Unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) et un dispositif relais* », complète le Département.

Une architecture « *sobre, pragmatique* » et « *compacte* »

L'accès au collège se fera par un système de double-parvis, dont le premier, entièrement piéton et à l'extérieur de son emprise, sera réalisé dans le cadre des aménagements de voirie de la Zac Rouget-de-Lisle. Le second parvis sera lui situé dans l'enceinte de l'établissement. « *Aucun accès piéton ne sera possible depuis la future prolongation du boulevard de l'Europe. Les accès piétons principaux seront tournés vers la contre-allée Rouget-de-Lisle et la rue Saint-Sébastien*, explique le Département. *Le ou les accès des véhicules motorisés vers les espaces de stationnement se feront depuis la [future] contre-allée Rouget-de-Lisle et la rue Saint-Sébastien.* »

Dans ce concours de maîtrise d'œuvre, Le Département présente également les dessertes du futur établissement : « *Un dépose-minute de 3 places sera aménagé sur la voie publique du côté de la rue Saint-Sébastien. Un arrêt de bus sera situé sur la voie publique sur l'Avenue de Pontoise. Il sera desservi par des lignes urbaines classiques et ne sera pas dédié au fonctionnement du collège. La piste cyclable desservant l'écoquartier Rouget de Lisle sera prolongée jusqu'au passage piéton traversant l'avenue de Pontoise. Un trottoir de 4 mètres de large sera aménagé au sud de la parcelle du collège, le long de la rue Saint-Sébastien.* » ■

Une nouvelle convention pour favoriser le recours aux entreprises locales

Lors du conseil communautaire du 30 juin dernier, l'exécutif de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a présenté et fait voter une convention de partenariat entre GPSEO, la commune, l'aménageur interdépartemental Citallios,les Chambres d'industrie et de commerces Paris-Île-de-France et Paris-Versailles, et les futurs promoteurs immobiliers afin de favoriser le recours aux entreprises locales.

« *Une première expérimentation a été menée sur les années 2019-2021, avec des résultats décevants : sur un montant global de marché de travaux de 13 millions d'euros, une seule entreprise du territoire s'est vu attribuer un marché d'un montant de 10 000 euros* », pointe la délibération de la communauté urbaine.

Cette nouvelle convention, d'une durée de trois ans et plus contraignante, « *doit permettre que 90 % du total des dépenses engagées par chaque promoteur immobilier pour la réalisation du quartier Rouget de Lisle soit allouées à des établissements franciliens, 15 % à des établissements yvelinois, et 3 % à des établissements de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise* », détaille-t-elle. Des heures d'insertion, « *à hauteur à minima de 5 % du nombre d'heures de main d'œuvre estimé* » sur les chantiers seront également mises en place.

Govalo

L'expert en biodéchets

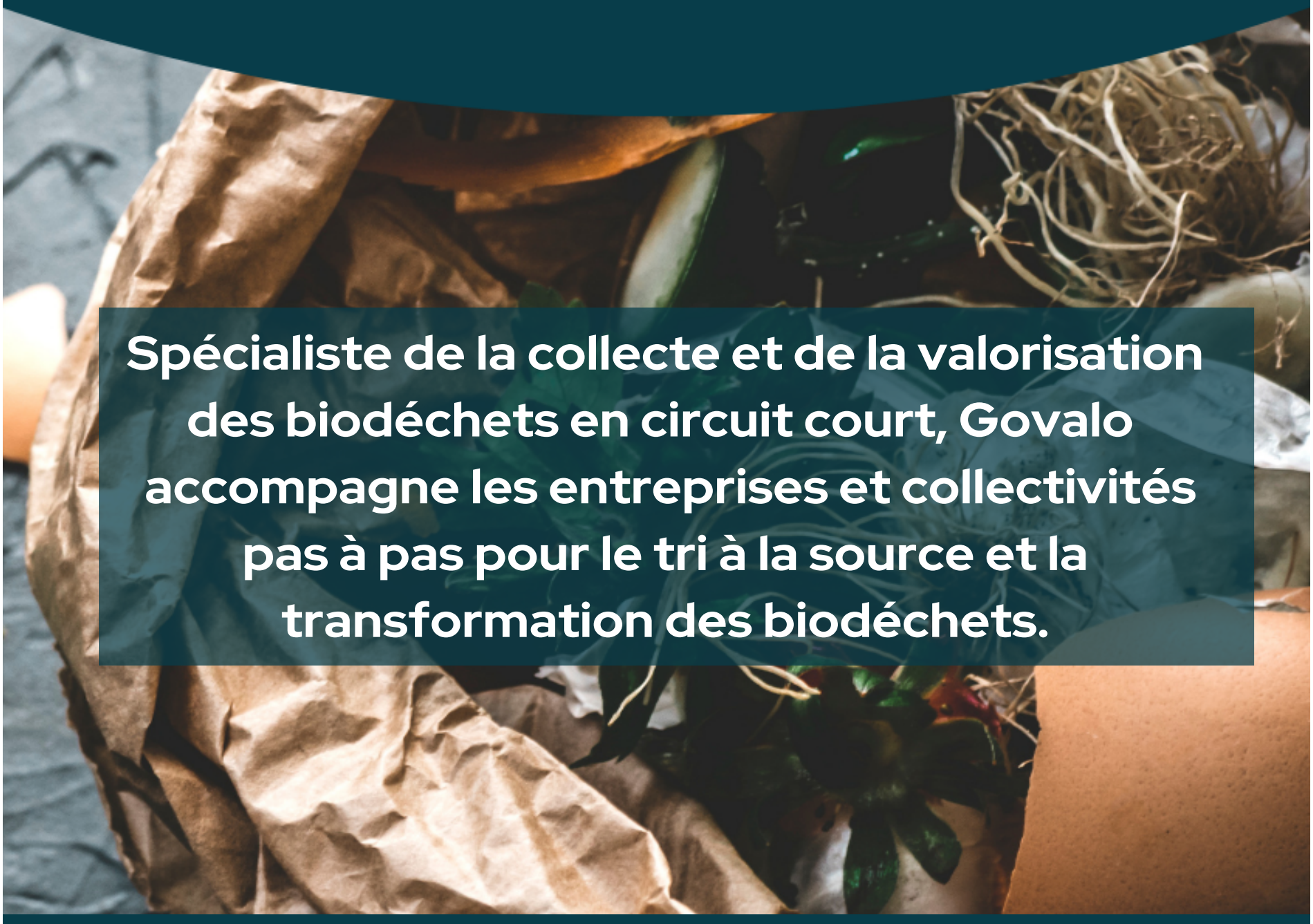

Spécialiste de la collecte et de la valorisation des biodéchets en circuit court, Govalo accompagne les entreprises et collectivités pas à pas pour le tri à la source et la transformation des biodéchets.

www.govalo.fr

Suivez-nous sur :

Une marque du Groupe Sepur

POISSY

Karl Olive passe la main à sa première adjointe

Élu député de la 12e circonscription, le maire pisciacais, Karl Olive (Ensemble), a rendu son écharpe de maire ce dimanche 3 juillet. La première adjointe, Sandrine Dos Santos (LR), a été plébiscitée par les élus pour occuper son siège.

KEVIN LELONG

Dans le bureau du maire de l'hôtel de ville de Poissy, le locataire des lieux griffonne songeur sur sa feuille. Sur son bout de papier, Karl Olive (Ensemble) aligne, rature et relit les mots de son discours. Bien que l'exercice soit loin d'effrayer l'ancien journaliste sportif devenu maire de sa commune en 2014, c'est avec une certaine émotion que l'édile sélectionne ses fameuses citations pour construire le dernier discours de son mandat.

Élu député de la 12e circonscription des Yvelines le 19 juin dernier, Karl Olive a remis sa démission au conseil municipal pisciacais qui a élu à sa place, dimanche 3 juillet, la première adjointe, Sandrine Dos Santos (LR). Elle est la première femme à occuper cette fonction dans la cité Saint-Louis.

Comme pour le jubilé à domicile d'un joueur de foot, Karl Olive n'a rien laissé au hasard pour sa dernière. La cérémonie de passation a débuté par la séance du conseil municipal rediffusée sur un écran géant installé sur le parvis de l'hôtel de ville. Annoncé à son entrée, le nouveau député s'avance une dernière fois vers son siège de président de séance sous les acclamations du public et des élus debouts.

Première femme maire de Poissy

« *Ce départ de la mairie de Poissy est à la fois terriblement douloureux et formidablement réjouissant* », confie Karl Olive, contraint à quitter son siège par la loi sur le non-cumul des mandats. Le désormais ex-maire, a rappelé tout l'amour qu'il porte pour sa commune qu'il considère comme sa « *première passion* ». Alors qu'il aurait pu continuer de siéger, en tant que simple conseiller municipal, le député Ensemble a pourtant choisi de laisser sa place.

« *Il n'est pas question d'avoir deux maires dans cette Ville*, explique le très médiatique Karl Olive. *Je pars avec le sentiment d'avoir posé, avec notre majorité municipale* […] *les bons rails de notre Ville. D'avoir permis à Poissy d'entamer sa mue, de se transformer, de se moderniser pour répondre aux nombreux défis qui se présenteront devant nous.* »

« Il n'est jamais facile de passer après Karl »

Avec 36 voix récoltées sur les 39 possibles, c'est la première adjointe et seule candidate, Sandrine Dos Santos, qui a été plébiscitée pour reprendre les rênes. « *Il n'est jamais facile de passer après Karl*, s'amuse, en reprenant le micro, celle qui était en charge de l'urbanisme et des deniers communaux lors des huit dernières années. *C'est une responsabilité qui m'honore et qui m'engage* […] *c'est avec beaucoup d'émotion, mais aussi en conscience, que je reprends aujourd'hui le flambeau d'une Ville saine, fleurissant et dynamique grâce à l'investissement d'une équipe municipale engagée pour les Pisciacais.* » Suite au remaniement de la majorité municipale, le poste de première adjointe a été attribué à Karine Conte.

LA GAZETTE EN YVELINES

Avec 36 voix récoltées sur les 39 possibles, c'est la première adjointe et seule candidate, Sandrine Dos Santos (LR), qui a été plébiscitée pour reprendre le poste de maire.

Une fois l'ordre du jour épuisé, l'ensemble des élus et du public présent dans la salle du conseil ont rejoint la foule amassée sur le parvis de la mairie. Et forcément le départ du maire pour le palais Bourbon est dans toutes les bouches.

« *Je ne retiens que du positif de son passage, c'est quelqu'un qui s'est beaucoup investi pour la Ville* », assure Chantal, une retraitée du centre-ville. Dans les hauteurs de la commune, on loue les qualités humaines du sortant. « *Il fera un bon député car il est toujours resté accessible, toujours à l'écoute quand on le croisait* », note Mehdi.

Dans un protocole réglé comme du papier à musique, Sandrine Dos Santos et Karl Olive ont descendu ensemble les escaliers de la mairie et passé une haie d'honneur formée par des enfants pour rejoindre le pupitre extérieur. Après avoir chacun repris leurs discours pour les habitants, l'ancien maire s'est vu remettre les clés ainsi que la médaille de la Ville. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À MANTES-LA-VILLE !
Votre appartement neuf de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE
78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et à 9 minutes** de la gare de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr
01 85 55 11 11
Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity
LA VIE ENSEMBLE

VALLEE DE SEINE

RSA : de l'autopartage en zone rurale

Le Département mène une expérimentation dans 12 communes du canton de Bonnières-sur-Seine.

Lors de son assemblée le 24 juin, le Département a approuvé le lancement d'une expérimentation au sein de 12 communes de moins de 2000 habitants du canton de Bonnières-sur-Seine, dont Perdreauville, Fontenay-Mauvoisin, Breuil-Bois-Robert et Vert. Dans le courant du premier trimestre 2023, une borne de recharge électrique, avec deux points de charge sera installée dans chacune des communes.

En parallèle, un véhicule électrique sera mis à disposition en autopartage pour le personnel municipal, les élus, les associations et les allocataires du RSA. « *Très souvent, les gens au RSA, une des explications de leur précarité tient au fait qu'ils n'ont pas de mobilité et donc des difficultés à trouver un emploi*, souligne le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Donc avec le prêt d'un véhicule qui leur permet de se rendre à un entretien d'embauche, je pense qu'on apportera un début de réponse à cette précarité.* » Un bilan sera réalisé après six mois pour jauger de la pertinence du dispositif. ■

■ EN IMAGE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une initiation à l'escalade en ville

Jeudi 23 juin, un mur d'escalade de six mètres de haut a été installé sur la place Auguste Romagné. Sur l'après-midi, une centaine d'enfants a pu s'initier au sport de grimpe grâce à cet équipement éphémère implanté dans la continuité du label « *Terre de Jeux 2024* » obtenu par la Ville. Hésitant sur les premiers appuis, Kylian, 11 ans, prend rapidement le coup de main, bien conseillé par les animateurs de la société Escale grimp, le prestataire choisi par la Ville. « *C'est la première fois que j'en fais et je suis arrivé tout en haut du premier coup* », lance fièrement le garçon de retour au sol. ■

LIMAY

Le trafic du fret fluvial en hausse en 2021

Selon Voies navigables de France (VNF), en 2021, le transport des matériaux de construction est en hausse.

Vingt-deux millions de tonnes. C'est la quantité de marchandises transportées en 2021 sur le bassin de la Seine. Dans un communiqué de presse du 10 juin, Voies navigables de France (VNF) a présenté le bilan 2021 du trafic du fret fluvial dans ce bassin. Il est en hausse de 8,2 % en tonnes-kilomètres avec plus de 3,8 milliards de tonnes-kilomètres et de 3,3 % en volumes avec 22,1 millions de tonnes transportées par rapport à 2020.

« *Ces résultats s'expliquent notamment par une progression majeure de l'usage du fluvial pour le transport des matériaux de construction (2079,4 millions de tonnes-kilomètres soit une progression de 20,9 % par rapport à 2020) et la reprise spectaculaire du transport de produits métallurgiques (289,3 millions de tonnes-kilomètres soit une progression de 34,3 % par rapport à 2020)* », indique le communiqué. Le transport fluvial pour le secteur agricole est, lui, en baisse en 2021. Cette diminution est de l'ordre de 14,4 % en tonnes-kilomètres et de 15 % en volumes. ■

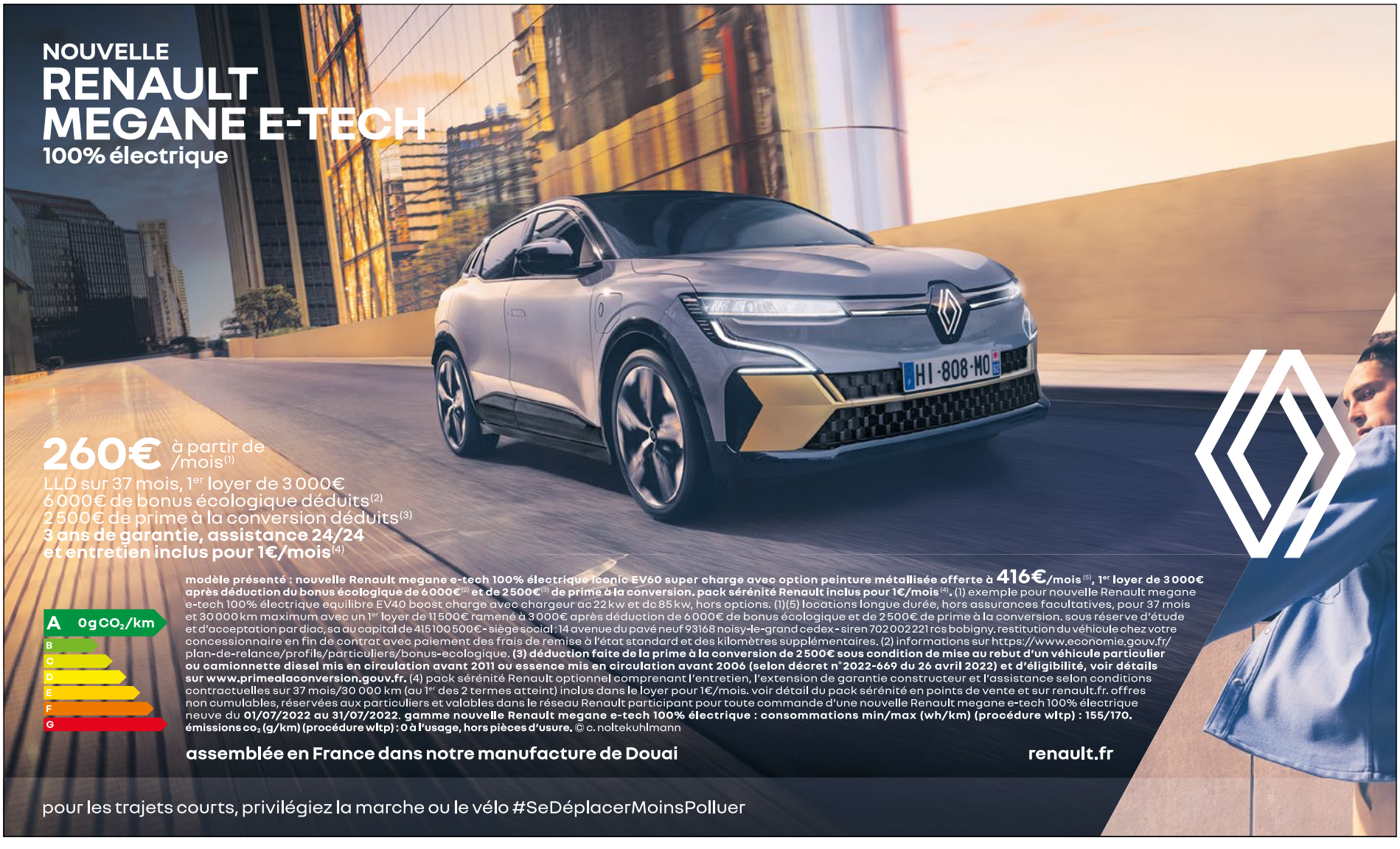

MEZIÈRES-SUR-SEINE

Zac des Fontaines : la Ville rassure les habitants

Le 27 juin, lors d'une réunion d'information sur la zone d'aménagement concerté (Zac) des Fontaines, les habitants ont exprimé leurs doutes concernant le stationnement.

CELINE CRESPIN

Le projet de la zone d'aménagement concerté (Zac) des Fontaines livrera-t-il toutes ses promesses ? Durant la soirée du 27 juin dernier, une centaine de personnes est venue à la réunion d'information organisée à la salle Arc-en-ciel pour faire le point sur l'aménagement de la première des trois phases de cette zone de huit hectares située derrière l'église Saint-Nicolas et la rue Nationale. À l'issue de cette première phase, à l'horizon 2030-2035, 270 logements sont prévus. Quatre-vingt d'entre eux concerneront une maison intergénérationnelle qui verra le jour derrière l'église aux alentours de 2025.

Devant les projets d'aménagement dessinés par l'architecte urbaniste qui insiste sur l'importance des espaces verts de cette future Zac, plusieurs habitants ont exprimé des doutes sur le stationnement. « *L'image que vous nous montrez, elle n'existera jamais* […], déplore un habitant. *Vous montrez des maisons sans montrer des parkings avec des rues piétonnes. Je trouve cela très beau mais, pour moi, c'est Spirou [car c'est imaginaire].* »

« *La voiture, on essaye de l'orienter le plus possible. On n'a pas envie qu'elle rentre partout, qu'elle s'infiltre partout* », répond l'architecte urbaniste tandis que l'édile, Franck Fontaine (Ensemble), insiste sur le fait qu'il y aura une alternance de voies piétonnes et routières. « *L'idée c'est que ce soit en quinconce* », déclare-t-il en précisant que ce schéma facilite la sécurité routière en séparant distinctement les automobilistes des cyclistes et des piétons.

Sur la question du nombre de places de stationnement, le maire se veut aussi rassurant. « *Avant qu'on ne soit élu, il était prévu 35 places de stationnement. Aujourd'hui, on en est à 103* […]. *En sachant que tous les autres stationnements seront sur les lots à bâtir, [ces places-là] seront vraiment pour les visiteurs et les commerces* » explique-t-il.

À la question de savoir si ce nombre pourrait encore augmenter, l'édile assure qu'il n'y est pas opposé si cela est possible et justifié pour les visiteurs et les commerces seulement. « *Il faut se le dire, beaucoup ont des pavillons avec des garages et si vous ne les avez pas transformés, vous avez la flemme d'ouvrir vos portails* […]. *À un moment donné, plus on crée de places, plus les gens seront fainéants et ne rentreront plus chez eux et, après, ils vont même transformer leurs garages en chambres et en bureaux.* » nuance-t-il *cependant.* ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« *Avant qu'on ne soit élu, il était prévu 35 places de stationnement*, explique le maire, Franck Fontaine (Renaissance). *Aujourd'hui, on en est à 103.* »

INDISCRETS

Une Yvelinoise au perchoir. La députée de la 5e circonscription, Yaël Braun-Pivet (Ensemble), a été élue présidente de l'Assemblée nationale ce mardi 28 juin, avec 242 voix lors du second tour. « *Ouvrons ensemble un nouveau chapitre. Vous pourrez compter sur moi. Le temps presse, il nous oblige pour tous les Français* […]. *Agissons pour rendre plus beau ce bien immense que nous avons en commun : la République* », s'est-elle exprimée après son élection.

« *Mes félicitations républicaines à Yaël Braun-Pivet pour son élection à la présidence de l'Assemblée nationale*, a pour sa part tweeté le président du Département Pierre Bédier (LR). *Avec Gérard Larcher à la présidence du Sénat, deux Yvelinois dirigent les deux chambres de notre Parlement. C'est unique dans l'histoire. Quel honneur pour les Yvelines.* » ■

Le député de la 8e circonscription, Benjamin Lucas (Nupes), avait vu sa candidature déposée par le pôle écologiste au poste de vice-président de l'Assemblée nationale « *pour faire barrage aux deux candidats d'extrême-droite* », expliquait-il ce mercredi 29 juin. Il ne recevra finalement que 29 suffrages, lui-même ayant voté pour Caroline Fiat (FI, députée de Meurthe et Moselle) et Valérie Rabault (PS, députée du Tarn-et-Garonne). Et a réagi à l'élection de deux vices-présidents issus du Rassemblement national : « *Nous avons offert à la majorité présidentielle une occasion de se montrer digne du barrage républicain qui a fait élire et réélire [Emmanuel] Macron. Elle vient de choisir l'extrême-droite à qui elle donne plus de pouvoir au sein de l'Assemblée nationale. L'histoire les jugera.* » ■

Lundi 25 juin, les 22 membres du groupe Sans étiquette, indépendants et non-encartés (Seine) au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont procédé à l'élection de leur nouveau président, suite au décès du maire de Gaillon-sur-Montcient, Jean-Luc Gris, survenu le 8 mai dernier.

Sur 19 votants, 16 (84,21 % des suffrages) d'entre eux ont choisi de confier la présidence du groupe Seine à la maire de Bouafle, Sabine Olivier (SE). Le maire de Triel-sur-Seine, Cédric Aoun (SE), n'a récolté que deux voix (10,53 % des suffrages exprimés), et le maire de Goussonville, Fabrice Lepinte (SE), une seule, la sienne (5,26 % des suffrages exprimés). ■

EN BREF

BRUEIL-EN-VEXIN

La maison d'assistantes maternelles attend ses premiers enfants

Les trois assistantes maternelles de l'association Mam Ô Papillons ont organisé, le 18 juin, une journée portes ouvertes.

LA GAZETTE EN YVELINES

Neuf enfants pourront être accueillis dans la maison d'assistantes maternelles. Ils seront encadrés par trois assistantes maternelles.

« *On a qu'une envie c'est de commencer.* » Le 18 juin, l'impatience dans la voix de Vanessa Pinan, assistante maternelle et présidente de l'association Mam Ô Papillons, était palpable. Ce jour-là, une porte ouverte de la maison d'assistantes maternelles était organisée. La maison, louée par l'association auprès de la mairie, doit ouvrir « *fin août, début septembre* ». Au total, neuf enfants de 10 semaines jusqu'à l'âge d'entrer en école maternelle seront encadrés par trois assistantes maternelles.

La maire, Martine Tellier (SE), se réjouit de l'ouverture prochaine de l'infrastructure. « *Il y avait un besoin. Encore plus maintenant parce qu'en fait, depuis le confinement, il y a eu beaucoup de mouvements dans notre village et, entre autres, des jeunes couples ont acheté des maisons rurales* », déclare-t-elle.

L'infrastructure, ouverte à tous, priorise néanmoins les résidents de la commune. Des familles issues des villes avoisinantes sont néanmoins venues se renseigner lors de la journée portes ouvertes. « *C'est compliqué [d'arriver à faire garder son enfant]*, affirme Amandine, une Jambvilloise venue avec son fils de deux ans. *Limite, il faudrait le planifier avant d'être enceinte.* » ■

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel ou sur **france-renov**.gouv.fr

Yvelines Le Département avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

VALLEE DE SEINE

Fête de l'air annulée : la faute à l'agenda ou aux querelles politiques ?

La Fête de l'air qui devait se tenir le 17 septembre prochain à l'aérodrome de Verneuil-Les Mureaux n'aura pas lieu. Son organisateur, le président du Sivu, dénonce le désengagement de la municipalité vernolienne.

KEVIN LELONG

Les amateurs d'aviation n'auront pas le plaisir de retrouver le ballet aérien de la *Fête de l'air* cette année. Attendue depuis trois ans, la 13e édition du meeting qui devait se tenir le 17 septembre prochain à l'aérodrome de Verneuil-Les Mureaux n'aura finalement pas lieu. Eugène Dalle, le président du Sivu, syndicat intercommunal qui gère l'aérodrome et organise les festivités, regrette de n'avoir pas pu compter sur la participation des deux collectivités, et en particulier celle de Verneuil-sur-Seine, pour maintenir l'événement.

Le même jour que *Fleurs en Seine* aux Mureaux

Depuis plusieurs mois, Eugène Dalle était sur le pont pour organiser cette grande manifestation qui réunit habituellement entre 10000 et 15000 personnes. Après plusieurs passages de la patrouille de France, cette année, le clou du spectacle devait être assuré par la présence de deux avions de chasse Rafale dans le ciel muriautin.

Mais alors que la *Fête de l'air* avait pour coutume de se dérouler durant le deuxième week-end de septembre, l'indisponibilité de l'escadron de l'armée française a contraint Eugène Dalle à retenir, pour cette édition, la date du 17 septembre. Problème, lorsqu'il consulte le maire des Mureaux, François Garay (DVG), ce dernier lui indique que ses agents de police municipale ne seront pas disponibles à cause de l'organisation de *Fleurs en Seine* le même week-end.

Alors qu'il a déjà bouclé la date avec les états-majors de l'armée, Eugène Dalle sollicite ainsi le maire de Verneuil-sur-Seine pour que ce dernier apporte, seul, son concours à l'événement. « *J'ai annulé parce que le maire de Verneuil (Fabien Aufrechter, Ndlr), qui m'a demandé d'organiser la Fête de l'air, n'a pas voulu me mettre à disposition, comme à l'accoutumée, ses services techniques et sa police municipale* », assure Eugène Dalle qui est également maire-adjoint d'opposition (voir édition du 22 décembre 2021) au conseil municipal de Verneuil-sur-Seine. Ce dernier précise qu'une entreprise de sécurité devait combler l'absence de la police municipale muriautine.

Accusé d'avoir annulé l'événement « *sans réelle concertation* » dans un communiqué cosigné par les deux Villes, le président du Sivu a publié les différents mails qu'il avait adressés à l'édile vernolien en vue de l'organisation de l'événement. Datés des 16, 31 mai et du 20 juin ces courriers sont tous restés sans réponse, y compris le dernier où Eugène Dalle précise que « *la tenue de cet événement est menacée* ».

« *J'ai bien compris qu'Eugène Dalle qui a été dans ma majorité et qui maintenant est dans l'opposition cherche à utiliser [cette annulation] à des fins politiques mais en fait moi je suis très en dehors de cette histoire*, réagit de son côté Fabien Aufrechter (Ensemble). *Le problème ce n'est pas une question de je veux ou je ne veux pas [mettre ses services à disposition] mais c'est que je n'ai pas le droit, et il le sait très bien, qu'une commune n'a pas le droit d'intervenir sur une autre. C'est triste parce que ce sont les Vernoliens qui vont en pâtir parce que ça n'a pas été travaillé correctement.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Après le désengagement des Mureaux, Eugène Dalle (à gauche) sollicite le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter (à droite) pour que ce dernier apporte, seul, son concours à l'événement.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Aménagements des bords de Seine et construction d'équipements subventionnés

Les communes de Meulan-en-Yvelines et des Alluets-le-Roi ont perçu des subventions du Département afin de les aider à lancer des chantiers d'aménagement.

Lors de la séance plénière, le vendredi 24 juin, le Département a adopté un « *contrat de proximité Yvelines +* » de 156000 euros HT, afin de financer les créations d'une aire de jeux et d'un cheminement piéton en bord de Seine, à Meulan-en-Yvelines. Le démarrage des travaux est prévu en octobre prochain pour l'aire de jeux et décembre pour le cheminement piéton. Le coût total des deux opérations a été estimé à 389000 euros. Pour la commune des Alluets-le-Roi, c'est une subvention d'un montant de 220000 euros HT, qui a été adopté ce jour-là, au titre des contrats ruraux et contrats ruraux Yvelines +. Cette subvention aidera à la construction d'un accueil de loisirs et de vacances (ALSH) et à l'extension de la cantine. Le coût total de ces deux chantiers est estimé à 2,2 millions d'euros. ■

EN BREF

ANDRESY

Les ruches municipales livrent leurs premiers pots de miel

Une vingtaine de pots ont été remis aux donateurs qui avaient contribué au financement participatif du rucher en 2021.

« *C'est vrai qu'il est très bon !* ». Bâton de dégustation en bouche, Murielle savoure le miel produit par la commune. Samedi 25 juin, la Ville a inauguré officiellement son rucher municipal et pédagogique installé dans le parc du Moussel en offrant les premiers pots de miel produits sur place aux contributeurs du projet.

LA GAZETTE EN YVELINES

À l'avenir le miel produit au rucher du Moussel sera offert aux écoles de la commune ainsi qu'aux jeunes mariés.

Une vocation pédagogique

Car cet enclos, qui abrite six ruches, n'aurait pas vu le jour sans la centaine de dons récoltés via une cagnotte participative. « *Sans compter la main d'œuvre, le rucher a été financé à hauteur de 52 % par les donations, essentiellement faites par des Andrésiens* », dévoile le maire écologiste, Lionel Wastl. De son côté, la Ville a participé à hauteur de 30000 euros.

Cette enveloppe a permis d'orner le rucher de panneaux explicatifs sur l'abeille noire, une espèce locale dont les six ruches peuvent accueillir jusqu'à 50000 unités chacune en période estivale. « *Durant toute cette année scolaire nous avons élaboré des séquences pédagogiques avec les écoles et des ateliers de découvertes* », souligne l'édile de la vocation de l'équipement. À l'avenir, le miel produit au rucher du Moussel sera offert aux écoles de la commune ainsi qu'aux jeunes mariés. ■

POISSY

Forte affluence aux portes ouvertes du centre de secours

Des centaines de personnes se sont pressées aux démonstrations organisées samedi 25 juin par les pompiers à l'occasion des portes ouvertes de la caserne pisciacaise.

Visiteurs, jeunes et moins jeunes, avaient tous des étoiles dans les yeux. Samedi 25 juin, plusieurs centaines de personnes se sont pressées aux portes ouvertes du centre de secours des soldats du feu de Poissy.

« Soit on ne nous connaît pas, soit on nous connaît mal »

Tout au long de la journée, les nombreux visiteurs ont pu assister à différentes démonstrations et manœuvre de secours organisées par les différentes spécialités des sapeurs-pompiers. « *Ça faisait quatre ans qu'on n'avait pas pu accueillir du public donc on est très content de pouvoir faire découvrir le métier de sapeur-pompier et les spécialités du département*, explique Mehdi Fekir, représentant de l'amicale des sapeur-pompiers. *Il est toujours important de créer ce lien, car soit on ne nous connaît pas, soit on nous connaît mal, donc on a très envie de le faire.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Jeunes et moins jeunes ont découvert toutes les spécialités des sapeurs-pompiers.

Comme beaucoup d'enfants présents qui rêvent du métier de pompier, Camille, un petit garçon de 8 ans, a le sourire jusqu'aux oreilles avant de grimper à bord de la grande échelle. « *Il adore ça, dès qu'il voit les pompiers sur la route il est tout fou* », s'amuse sa mère. Le baptême de plongée avec les pompiers-plongeurs et le stand de l'unité cynophile ont également remporté un franc succès auprès du public. ■

VALLEE DE SEINE

L'histoire des Yvelines racontée par ses élèves

Une classe de l'école élémentaire de Juziers ainsi qu'un lycéen guervillois faisaient partie des lauréats du 16e concours des jeunes historiens. La remise de prix s'est tenue le 21 juin.

KEVIN LELONG

Leurs travaux ont fait forte impression. Mardi 21 juin, une quarantaine de jeunes Yvelinois se sont vus remettre un prix pour leur participation au concours des jeunes historiens, organisé par la Fondation d'Histoire des Yvelines. Parmi les lauréats de cette 16e édition, une classe de CM2 de l'école de Juziers a été récompensée pour son travail de documentation sur la résistante locale Simone Saint-Clair (1896-1975).

« *On ne s'attendait pas du tout à gagner* », lance Alexander le sourire large après avoir remporté, avec ses camarades juziérois, le premier prix dans la catégorie numérique, créée l'année dernière. Après plusieurs visites, sur la tombe de la journaliste résistante, et au mémorial du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine) notamment, les écoliers ont décidé de raconter la vie de Simone Saint-Clair avec des mises en scènes filmées. Ils ont notamment reconstitué l'arrestation de la résistante et son interrogatoire par la Gestapo. « *On a fait les dialogues à partir de son témoignage* », explique Léo.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour la plupart des élèves juziérois, ce travail de documentation a permis de découvrir l'histoire de la deuxième guerre mondiale.

Pour la plupart des élèves juziérois, ce travail de documentation fût l'occasion de découvrir l'histoire de la deuxième guerre mondiale. « *On ne se rendait pas compte, pour moi c'était juste la guerre dans les tranchées* », indique Alexander qui confie avoir eu un peu de mal à incarner « *les méchants* » devant la caméra. Si les horreurs de cette guerre attendront encore, le programme de 3e notamment, les enfants ont tout de même étudié des sujets plutôt lourds.

« *On a abordé les camps puisque Simone Saint-Clair a été envoyée dans un camp de travail* », précise leur enseignante, Hélène Prast. Selon elle, ce concours a été un excellent moteur pour ses élèves. « *C'était formidable et on voit bien que quand on sort des livres,* […] *dès qu'on sollicite l'envie d'en découvrir plus, c'est gagné !* », se réjouit-elle.

Un autre élève originaire de vallée de Seine s'est également fait remarquer dans ce concours. Victor Lecapitaine, un lycéen originaire de Guerville, a fait sensation auprès du jury avec son étude du peintre du Mantois Gaston Balande. Très motivé, l'adolescent a déambulé dans tout le bassin à la recherche des scènes peintes par l'artiste pour analyser la transformation du paysage local. « *Il a beaucoup peint les paysages industriels du Mantois qui aujourd'hui n'existent plus alors que les petits villages n'ont pas vraiment changé* », raconte avec une passion certaine Victor de ses découvertes. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le pédibus scolaire en manque d'enfants

Le 18 juin, l'association Carapatte était présente à l'intérieur du parc du Talweg pour se faire connaître auprès des parents et les rassurer sur son fonctionnement.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les parents s'engagent à déposer les enfants à l'heure aux arrêts de pédibus et à rester avec eux jusqu'à l'arrivée des accompagnateurs.

Aller à l'école à pied et en toute sécurité. Depuis sa création il y a 11 ans en ville, l'association Carapatte a accompagné bon nombre d'écoliers dans leurs trajets entre les différents arrêts de pédibus et les écoles. Actuellement, l'association accompagne « *une vingtaine* » d'élèves répartis sur trois lignes différentes jusqu'aux groupes scolaires Jean Jaurès et La Garenne-La Source. Les organisateurs aimeraient voir ce nombre augmenter. Le 18 juin, Carapatte a donc organisé une journée de présentation de son activité dans le parc du Talweg en partenariat avec l'association Ecolonia qui proposait aux enfants des animations sur le thème de l'environnement.

« *On se rend compte qu'il y a beaucoup de parents qui déposent leurs enfants en véhicule le matin à l'école alors que la solution [de pédibus] existe. Je pense que c'est lié à la méconnaissance du fonctionnement de Carapatte. On est là pour expliquer* […] *que c'est une organisation responsable* », déclare le gestionnaire Guillaume Jorelle. Ce service est gratuit. Les parents s'engagent néanmoins à déposer les enfants à l'heure aux arrêts de pédibus et à rester avec eux jusqu'à l'arrivée des accompagnateurs. ■

Solutions déchets pros

Artisans, entrepreneurs, industriels, collectivités nous vous apportons des solutions adpatées pour vos déchets, directement dans votre entreprise, sur vos chantiers et sur notre site à Rosny.

Une Déchetterie réservée aux professionnels ouverte non-stop de 6h à 18h du lundi au vendredi et le samedi matin de 6h à 13h.

Retrouvez toutes les informations sur www.sotrema-environnement.fr

DÉCHETTERIE
RÉSERVÉE aux PROS

01 30 98 36 40
contact@sotrema.fr

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr

33, rue Gustave Eiffel - Z.I. des Marceaux 78710 ROSNY-SUR-SEINE

©Images SOTREMA

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

KEVIN LELONG

MEULAN-EN-YVELINES

Un ado tabassé pour son vélo

Un adolescent qui se promenait sur les bords de Seine a été violemment agressé par deux autres jeunes qui voulaient lui voler son vélo électrique.

Deux adolescents meulanais comparaîtront prochainement devant le tribunal pour enfant pour des faits de violences en réunion. Âgés de 16 et 17 ans, ils sont tous deux suspectés d'avoir, dans la commune le 15 juin dernier, passé à tabac un garçon de leur âge.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lorsqu'elle a poussé la porte du commissariat des Mureaux, la victime présentait des ecchymoses ainsi qu'une plaie au niveau du visage.

Ce jour-là, la victime profitait tranquillement des premières chaleurs estivales pour se promener à vélo sur les bords de Seine. Il est arrêté par quatre jeunes « *qui l'enjoignaient de leur remettre son vélo électrique en le menaçant de lui porter des coups* », rapporte une source policière du témoignage de l'adolescent. Devant son refus, deux d'entre eux ont mis leurs menaces à exécution en le lynchant « *à coups de poings, de pieds et de tête* ». Lorsqu'elle a poussé la porte du commissariat des Mureaux, la victime présentait des ecchymoses ainsi qu'une plaie au niveau du visage.

Les deux agresseurs, bien connus des services de police, ont pu être identifiés grâce à l'exploitation des images de vidéosurveillance. Reconnus par la victime sur une planche photographique, les deux mineurs ont été interpellés dans la foulée et placés en garde à vue. Leurs parents les ont également reconnus sur la vidéo. Le vélo de la victime, lui, n'a pas été retrouvé. ■

MANTES-LA-JOLIE

L'ascensoriste Otis reconnu coupable de la mort d'Othmane

La cour d'appel de Versailles a condamné à 60 000 euros d'amende la société Otis après la mort d'Othmane, en 2015.

La famille du petit Othmane espère que ce jugement viendra clore définitivement le chapitre judiciaire de ce drame. Le 10 octobre 2015, leur fils, âgé de 7 ans, avait tragiquement perdu la vie en empruntant l'ascenseur de leur résidence dans le quartier du Val-Fourré. L'affaire avait été rejugée le 15 avril dernier après un appel et un pourvoi en cassation de la part d'Otis. Dans son délibéré du 24 juin, la cour d'appel de Versailles a finalement reconnu la culpabilité pénale d'Otis, condamnant la société à 60 000 euros d'amende. L'ascensoriste a été reconnu responsable « *à hauteur des deux tiers des préjudices subis par les parties civiles* ». « *C'est tout à fait satisfaisant car on a bien une reconnaissance de culpabilité pour Mantes Yvelines Habitat (le bailleur liquidé en 2019 après avoir été relaxé, Ndlr) et c'était important pour les familles* », commente leur avocat, maître Charles Morel. Ce dernier précise néanmoins qu'Otis s'est une nouvelle fois pourvu en cassation « *à titre conservatoire* », le temps d'étudier l'arrêt de la cour d'appel. ■

MANTES-LA-JOLIE

Trois appartements détruits par un incendie

Les sapeurs-pompiers sont intervenus nombreux ce jeudi 30 juin dans le quartier des Garennes pour un feu d'appartement. Il n'y a pas eu de blessé grave.

Un important dispositif de secours a été déployé dans le quartier des Garennes jeudi 30 juin pour venir à bout d'un impressionnant incendie qui s'est déclaré au rez-de-chaussée d'un immeuble de l'impasse Bougainville. L'alerte a été donnée vers 16 h 20 alors que les flammes commençaient à se propager sur les étages supérieurs. Au total, une trentaine de sapeurs-pompiers, armée de quatre lances à incendie, a été dépêchée sur place. « *L'immeuble composé de dix appartements était en cours d'évacuation lorsque nous sommes arrivés*, rapporte-t-on au centre opérationnel départementale d'incendie et de secours (Codis) yvelinois. *Le feu a impacté trois appartements ainsi que la cage d'escalier.* » Leurs occupants ont été pris en charge en vue d'un relogement. Une personne a été « *légèrement blessée* ». ■

EPONE

Ivre, l'automobiliste termine sa course dans la pompe à essence

Dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 juin, un homme ayant perdu le contrôle de sa voiture est venu percuter une pompe à essence de la station Total située en entrée de Ville.

Selon nos informations, l'homme était ivre au moment de l'accident. Dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 juin, vers 0 h 30, un automobiliste est venu percuter une pompe à essence de la station Total située en entrée de Ville. D'après le centre opérationnel départemental d'incendie et secours (Codis) yvelinois, un enfant âgé de 4 ans a été blessé dans le choc. Il a été transporté en « *urgence relative* » vers l'hôpital de Mantes-la-Jolie. L'automobiliste qui sortait de l'autoroute aurait perdu le contrôle de sa voiture. Après avoir emprunté le rond-point avec une vitesse excessive, le chauffard se serait retrouvé à contre-sens pour finalement terminer sa course dans la pompe de la station-service. Il a été interpellé par la police sur place. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

SUEZ

SPORT

CELINE CRESPIN

HORSE-BALL
Le club de Chapet réalise une saison exemplaire

La saison prochaine, l'équipe masculine de l'association Mash Horse-ball doit normalement évoluer en Pro Élite, le plus haut niveau du championnat. Les filles, ont, elles, obtenu une troisième place dans la plus haute catégorie des amateurs.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Morgane Barzaghi, membre de l'équipe féminine du Mash Horse-ball et entraîneuse de la catégorie des Poussins, l'association aurait *« une vingtaine »* d'équidés, chevaux et poneys compris.

Une saison particulièrement réussie. Dans plusieurs niveaux de compétition, l'association Mash Horse-ball, créée en 1999 à Maisons-Laffitte et basée depuis 2003 dans l'ancienne champignonnière de Chapet, a fait parler d'elle. L'équipe féminine, composée de sept joueuses âgées de 21 à 32 ans, ont décroché, le 12 juin, la médaille de bronze dans la plus haute catégorie des amateurs.

« Il faut avoir un bon niveau d'équitation »

« On attend une réponse de la fédération pour savoir si on passe en Pro [la saison prochaine] ou pas. Normalement ce sont les premiers et deuxièmes qui montent. En sachant qu'il y a, peut-être une équipe qui ne prend pas la place, on devrait peut-être passer en Pro la saison prochaine. On attend une réponse », déclare Morgane Barzaghi, membre de l'équipe féminine du Mash Horse-ball.

Quoi qu'il en soit, Morgane Barzaghi salue les performances de son équipe. Selon elle, la discipline requiert effectivement de nombreuses qualités. *« Déjà, il faut savoir monter à cheval. À ce niveau-là, il faut quand même avoir un niveau d'équitation qui se rapproche du Galop 5,* explique-t-elle. *Ensuite, il ne faut surtout pas avoir peur. Il faut aussi avoir un sens du collectif car c'est un sport, à la fois individuel et collectif. On a le travail individuel avec le cheval qui impacte forcément le collectif. Je dirais que l'esprit collectif est indispensable parce que si le travail individuel n'est pas fait, obligatoirement, cela se répercute sur les copines […]. Il faut quand même être toutes sur la même longueur d'onde. »*

L'équipe féminine du Mash Horse-ball n'est cependant pas la seule à s'être illustrée cette année. C'est également le cas de l'équipe masculine évoluant en Pro qui a remporté la finale du championnat durant le week-end du 2 et 3 juillet au haras de Jardy, à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine). *« Ils leur reste deux matchs, samedi et dimanche*, expliquait Morgane Barzaghi le 29 juin. *Quoi qu'il arrive, ils seront premiers ou deuxièmes même s'ils perdent les deux matchs. S'ils perdent les deux matchs, ils terminent deuxièmes. Mais comme c'est le premier et le deuxième qui montent en Pro Elite, forcément, ils monteront […]. La Pro Élite c'est la catégorie reine, il n'y a rien au-dessus. Le fait qu'ils y accèdent c'est donc énorme ! »*

Les Poussins du Mash Horse-ball, âgés entre 7 et 9 ans, ne sont également pas en reste cette saison. En mai dernier, l'équipe a effectivement été sacrée championne de France. *« Sur les quatre matchs qu'ils font, ils remportent les quatre »*, détaille Morgane Barzaghi qui entraîne cette catégorie.

Selon elle, la victoire des enfants incite particulièrement les autres à s'inscrire au horse-ball. *« Il faut qu'on rachète des poneys »*, confie Morgane Barzaghi. Actuellement, l'association comptabiliserait *« une centaine d'adhérents »* et posséderait *« une vingtaine »* d'équidés. ■

SPORT INSOLITE
Du bubble football attendu le jour de la fête nationale

L'animation est prévue le 14 juillet, de 14 h à 17 h, derrière la salle des fêtes d'Hardricourt.

Initialement prévue le 18 juin dans le parc du château d'Hardricourt, l'animation de bubble football avait été annulée en raison de la canicule. Elle est finalement reportée au 14 juillet, de 14 h à 17 h, derrière la salle des fêtes de cette commune. Durant cet événement, les participants joueront au football en étant recouverts d'une bulle gonflable en plastique ne laissant dépasser que les pieds pour pouvoir courir. Du fait de cette protection, les joueurs sont autorisés à entrer en collision pour faire tomber leurs adversaires sans risquer de les blesser.

« Que vous soyez petit (1 m 30 minimum) ou grand, jeune ou moins jeune, venez vivre une expérience mêlant foot et fun », résume, le 17 juin, la Ville sur sa page Facebook en précisant qu'un goûter sera offert aux participants à l'issue de leur participation à l'animation qui se veut familiale. L'événement est gratuit et ne nécessite pas d'inscription préalable. ■

FOOTBALL
L'euro de football féminin retransmis sur écran géant

Les matchs de l'équipe de France féminine de football seront diffusés gratuitement sur écran géant au forum Armand Peugeot, à Poissy.

Le forum Armand Peugeot, à Poissy, transformé en un lieu de rassemblement pour les supporters de football. Le forum qui avait notamment déjà diffusé sur écran géant, en 2021, les matchs de l'équipe de France masculine en coupe d'Europe, s'apprête à faire de même pour la sélection féminine dans le cadre de l'Euro de football féminin. La compétition qui se déroule du 6 au 31 juillet, en Angleterre, promet des moments forts en émotion.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le forum Armand Peugeot, à Poissy, avait déjà accueilli, en 2021, la diffusion sur écran géant des matchs de l'équipe de France masculine en coupe d'Europe.

Des moments forts en émotion

Pour son entrée dans le tournoi, l'équipe de France sera opposée le 10 juillet, à 21 h, à celle d'Italie. Le 14 juillet, à la même heure, les supporters assisteront à la rencontre opposant les Françaises aux Belges.

Le troisième match en phase de groupes opposera l'équipe de France féminine à celle d'Islande le 18 juillet, à 21 h. La diffusion des matchs au forum Armand Peugeot est gratuite et la restauration sur place est possible. ■

COURSE À PIED
Une course attendue dans le centre-ville de Poissy

Le départ de *La cavalcade bleu-blanc-rouge* est prévu le 14 juillet, à 17 h, sur la place de la République. Trois distances sont proposées.

Le centre-ville de Poissy transformé, le temps d'une journée, en un véritable parcours de course à pied dans le cadre de *Poissy en fête*. L'événement est organisé le 14 juillet, jour de la fête nationale. Le départ de la course à pied est prévu à 17 h sur la place de la République. Au total, trois distances sont proposées.

La plus courte mesure 1,7 kilomètre tandis que celle intermédiaire est longue de cinq kilomètres. Les coureurs avec le plus d'endurance s'élanceront, eux, sans doute, dans le parcours le plus long qui mesure 10 kilomètres. L'événement, ouvert à tous, est gratuit. Pour participer, les coureurs doivent néanmoins s'inscrire en amont de l'événement. Le formulaire d'inscription est accessible en ligne sur le site internet de la municipalité à l'adresse ville-poissy.fr. Le détail du parcours n'a pas été communiqué. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***La cavalcade bleu-blanc-rouge* est une course à pied non chronométrée. Elle est gratuite et accessible à tous.**

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | Promoteur et constructeur

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

VALLEE DE SEINE

Des feux d'artifices attendus pour la fête nationale

En plus des feux d'artifices, plusieurs événements festifs sont également organisés en vallée de Seine les 13 et 14 juillet prochains.

La fête nationale approche. Pour célébrer cet événement, plusieurs communes se préparent donc à organiser des festivités gratuites les 13 et 14 juillet prochains. *La Gazette* en a sélectionné quelques-unes.

À Poissy, le public plongera dans l'univers des années 1980 grâce à un concert gratuit intitulé *Back to 80's*. Il aura lieu le 13 juillet, à 20 h 30, sur la place de la République dans le cadre de *Poissy en fête*. « *Au programme [plusieurs] heures de spectacle à travers les plus grands succès français et internationaux des années 1980* », précise la Ville sur son site internet, ville-poissy.fr, en précisant que deux sessions sont prévues de 20 h 30 à 22 h 30 puis de 23 h 30 à 1 h. Entre les deux, à 23 h, le public est invité à admirer le feu d'artifice qui sera tiré en bords de Seine. Le bal des sapeurs-pompiers de Poissy aura, lui, lieu le 13 juillet à 19 h 30 à la caserne.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Aux Mureaux, le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet, à 23 h 15. « *Tiré depuis une péniche qui vogue sur la Seine, il a pour thème Parlez-moi d'amour*, indique la Ville. *Un spectacle pyromusical riche en couleurs et riche en émotions par l'artificier de renom Jacques Couturier.* »

La Ville d'Andrésy ne sera pas non plus en reste. Le 27 juin, sur sa page Facebook, elle a effectivement indiqué que des festivités seront organisées pour célébrer la fête nationale. Le 13 juillet, de 21 h 30 à 22 h 30, des lampions seront distribués sous la halle du marché pour permettre une déambulation le long du boulevard. La lumière sera également présente sur la Seine puisqu'à 22 h 30, l'association aviron du Confluent organise une descente aux flambeaux.

À 23 h, un feu d'artifice musical sera tiré depuis l'île Nancy sur le thème *Funky night fever*. Ce spectacle ne clôturera cependant pas la soirée puisque des échassiers lumineux déambuleront de 23 h 20 à minuit sur le boulevard au niveau du parc de l'hôtel de Ville. En parallèle, de 23 h 20 à 1 h, la halle du marché accueillera une soirée dansante animée par le DJ Fréquence fêtes.

Du côté de Mantes-la-Jolie, le public est attendu, à 22 h, au square Brieussel pour une distribution de lampions. Il pourra également en profiter pour écouter une fanfare qui se produira en parallèle dans le parc. À 22 h 40, la retraite aux flambeaux démarrera du square Brieussel jusqu'aux bords de Seine où un feu d'artifice sera tiré à 23 h. Une fois cet événement terminé, le public pourra se diriger vers la place Saint-Maclou où un bal populaire avec DJ débutera à 23 h 30.

Une soirée similaire est également prévue à Conflans-Sainte-Honorine. Sur son site internet, conflans-sainte-honorine.fr, la Ville indique qu'après une distribution de lampions, un feu d'artifice sera tiré, à 23 h, au niveau de la place Fouillère. Il sera suivi d'un bal dansant sur les quais de Seine.

À Carrières-sous-Poissy, une exposition intitulée *14 juillet. La République en fête* est organisée du 11 au 18 juillet sur les grilles du jardin Freddy Durrleman situé au niveau du parc de l'hôtel de Ville. Le feu d'artifice sera, lui, tiré le 13 juillet à 22 h 30 et le public est invité à se rassembler au niveau du pont entre Carrières-sous-Poissy et Poissy. Le lendemain, la cérémonie patriotique est organisée à 11 h au cimetière de l'Arpent du Prieur. Elle sera suivie par un bal populaire dès 18 h avec l'orchestre Nevada au jardin Freddy Durrleman.

La Ville des Mureaux propose également aux habitants de célébrer, le 13 juillet, la fête nationale. « *Une soirée exceptionnelle attend petits et grands !*, affirme-t-elle sur son site internet, lesmureaux.fr. *Dès 19 h, rendez-vous sur la pelouse du parc de l'Oseraie pour un bal ouvert à tous avec possibilité de restauration sur place.* » Il sera suivi d'une retraite aux flambeaux, à 23 h, avant le traditionnel feu d'artifice à 23 h 15. Tiré depuis une péniche qui vogue sur la Seine, le feu d'artifice [visible depuis les bords du fleuve] a pour thème *Parlez-moi d'amour*. Ce spectacle pyromusical est proposé par l'artificier de renom Jacques Couturier. ■

MANTES-LA-JOLIE

L'architecte Alphonse Durand célébré dans une exposition

Le musée de l'Hôtel Dieu accueille, jusqu'au 18 septembre, une exposition dédiée à l'architecte Alphonse Durand qui a travaillé sur la collégiale Notre-Dame, à Mantes-la-Jolie.

Mais qui était l'architecte Alphonse Durand (1813-1882) ? La réponse à cette question sera apportée par l'exposition, organisée jusqu'au 18 septembre, au musée de l'Hôtel-Dieu. L'événement permettra au public d'apprécier les travaux de l'architecte.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'exposition organisée au musée de l'Hôtel Dieu réunit « *les plus beaux plans dessinés par Durand* ».

« *Né à Mantes, [Alphonse Durand] formé aux Beaux-Arts fait partie de la première liste des architectes du service des Édifices diocésains constitué par Viollet-le-Duc en 1848. Réunissant les plus beaux plans dessinés par Durand, l'exposition dévoile surtout son œuvre la plus emblématique : la collégiale de Mantes* », déclare le communiqué accessible sur le site de la Ville, manteslajolie.fr.

La collégiale n'est cependant pas la seule œuvre sur laquelle l'architecte a travaillé. Alphonse Durand a aussi contribué à la réalisation de l'église de Vétheuil pour ne citer qu'elle. « *En parallèle de l'exposition, un parcours extérieur emmène le visiteur découvrir les monuments que Durand restaura ou construisit à proximité de Mantes-la-Jolie*, ajoute le communiqué. *Le parcours compte 14 emplacements dans les départements des Yvelines, de l'Eure et du Val d'Oise dans 10 villes.* » Le tarif de l'exposition est, lui, compris entre 2,55 et 5,10 euros. ■

MANTES-LA-VILLE

Stage de théâtre recherche adolescents

Du 11 au 16 juillet, un stage de théâtre gratuit pour les adolescents est organisé à l'espace culturel Jacques Brel. Un spectacle inspiré du roman *L'enfant océan* sera créé.

Avis aux adolescents de 10 à 16 ans. Le théâtre aux Eclats création, soutenu par le service culturel de la Ville et le conseil départemental des Yvelines, organise, du 11 au 16 juillet, un stage de théâtre gratuit pour les adolescents à l'espace culturel Jacques Brel.

Un « *spectacle dans des conditions professionnelles* »

« *Le théâtre est une activité ludique et collective qui favorise l'expression orale et corporelle* […], déclare le communiqué de l'événement. *L'objectif de ce stage est de créer un spectacle d'une trentaine de minutes inspiré d'un roman d'aventures pour ado intitulé L'enfant océan.* » Au total, une quinzaine d'adolescents sont attendus pour participer à ce stage.

Du lundi au vendredi, l'événement aura lieu de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. « *Le samedi, répétition générale sur la grande scène de la salle Jacques Brel et, à 20 h, spectacle dans des conditions professionnelles !* », ajoute le communiqué.

Les inscriptions se font par courriel auprès du service culturel de la mairie de Mantes-la-Ville. Il est joignable par téléphone au 01 30 98 55 46 ou au 06 31 17 00 29. Il est également possible de s'inscrire en écrivant un courriel à l'adresse à culture@manteslaville.fr. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Au total, une quinzaine d'adolescents sont attendus pour participer à ce stage.

ETAT ET CIVILS

Portrait de Catherine Arenou

Maire depuis 2009 de Chanteloup-les-Vignes, vice-présidente du conseil départemental des Yvelines en charge de l'insertion et de la rénovation urbaine, 3e conseillère déléguée à la politique de la ville à GPSEO, mais également médecin, Catherine Arenou est une personnalité politique forte des Yvelines.

Depuis 13 ans maintenant, elle assure le rôle de maire de Chanteloup-les-Vignes, couplé aux autres missions dues à ses différentes casquettes. Peut-on résumer cela à une histoire d'amour entre la politique et Catherine Arenou ? La réponse de l'élue fuse : « *C'est plus l'amour de la banlieue. Le fait d'être médecin, ce n'est pas par hasard, comme celui de devenir maire. Quand je suis venue m'installer à Chanteloup, je faisais déjà de l'associatif, et par la suite, je n'ai pas réussi à quitter cette ville qui m'a prise aux tripes. J'ai toujours eu cette volonté de venir en aide aux gens, de trouver des solutions à leurs problèmes.* »

LFM RADIO

Catherine Arenou, dans son bureau de maire de Chanteloup-les-Vignes.

Catherine Arenou est également vice-présidente de l'association des maires Ville et Banlieue de France, qui lui permet de croiser d'autres élus devant faire face aux mêmes difficultés, et notamment l'image de la banlieue. « *La gestion des banlieues reste un sujet dont les gouvernements ne se soucient que lorsqu'ils en sont contraints*, déplore-t-elle. *On le voit, rien que sur le plan de relance, il ne tombe pas en priorité là où c'est le plus compliqué. Il a donc fallu qu'on se batte pour l'obtenir. Il y a de très belles choses qui se font dans les banlieues, et il faut qu'on se soutienne tous pour avancer, c'est ce qui fait notre force.* »

En janvier 2022, le film *Les Promesses*, réalisé par Thomas Kruithof est sorti au cinéma, exposant la vie d'une maire d'une ville de Seine-Saint-Denis livrant, avec son directeur de cabinet, une bataille acharnée pour sauver un quartier touché par l'insalubrité et les marchands de sommeil. Une histoire assez similaire à Catherine Arenou et son directeur de cabinet, Rémi Engrand.

« *Thomas Kruithof est venu me voir pour l'écriture du scénario. C'était très intéressant d'expliquer le métier de maire pour le faire comprendre à toutes et tous*, détaille-t-elle de l'expérience. *C'est un film qui montre avec beaucoup de bienveillance, les difficultés du quotidien des habitants, sans caricature, pas de police, pas de délinquants, ce qui est assez rare dans un film sur cet univers-là. Et puis il montre surtout le travail d'équipe entre l'élu et son directeur de cabinet, et tout le travail qu'il fait dans l'ombre, pour soutenir son binôme au quotidien.* » ■

Etat et Civils, émission présentée par Nicolas Boraschi, tous les mercredis de 11h à 11h30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

PAUSE ACTU

Simone Veil, une vie de combat pour la dignité

Du 10 mai au 18 juin, la médiathèque du Canal de Saint-Quentin-en-Yvelines rendait hommage à Simone Veil. Dominique Missika, commissaire de l'exposition, nous a livré les raisons du feu sacré qui animait cette grande dame.

« *Dans toute sa vie, il y a énormément d'étapes qui jalonnent son combat pour les femmes, pour les enfants, pour la dignité humaine* », rappelle d'emblée Dominique Missika, autrice de deux livres sur Simone Veil.

À cause de la Shoah, l'ancienne ministre de la santé perd son père, sa mère et son frère. Puis en 1952, sa grande soeur, décède dans un accident de voiture. Ces blessures intimes la marquent profondément et elle décide de s'en servir afin de nourrir ses combats tournés vers les autres.

Dès son arrivée en tant que haut fonctionnaire au ministère de la justice, elle se met à l'oeuvre. En pleine guerre d'Algérie, elle arrive à transférer les détenues algériennes qui subissent des conditions de détention insalubres, de la prison d'Oran à Paris. C'est le point de départ de tous ses combats, qui la mèneront à réformer le statut des infirmières, créer celui d'assistantes maternelles et améliorer l'accueil des enfants dans les hôpitaux. En point d'orgue évidemment, la loi du 29 novembre 1974 sur l'IVG. ■

Interview diffusée dans *la Pause actu*, du lundi au vendredi à 12h à 13h sur le 95.5 FM. L'intégralité, en podcast, sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Dominique Missika lors de la conférence sur Simone Veil à Saint-Quentin-en-Yvelines.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				1		4		5
	7		5	4	3			2
	4	9						3
								4
	9			6	2	5	1	
	5	7			4	8		
9	3							
	1			7		9	5	8
				9	1		3	6

SUDOKU : niveau difficile

		6			4			
4						2	7	5
					8	6		
	9				3	5	2	
2				9	1			
	4		8			1		
3	2			6				8
						9		
		9	5			7		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°306 du 29 juin 2022 :

7	1	2	5	3	9	6	4	8
6	5	4	2	1	8	7	3	9
9	3	8	4	7	6	5	2	1
8	6	7	9	2	3	1	5	4
5	2	1	7	8	4	9	6	3
4	9	3	6	5	1	8	7	2
3	7	9	8	6	2	4	1	5
1	4	5	3	9	7	2	8	6
2	8	6	1	4	5	3	9	7

8	3	1	9	2	4	5	7	6
7	2	5	8	6	3	1	4	9
4	6	9	5	1	7	8	2	3
6	8	2	7	3	5	9	1	4
1	9	4	2	8	6	3	5	7
5	7	3	1	4	9	6	8	2
2	4	8	3	9	1	7	6	5
9	5	6	4	7	8	2	3	1
3	1	7	6	5	2	4	9	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

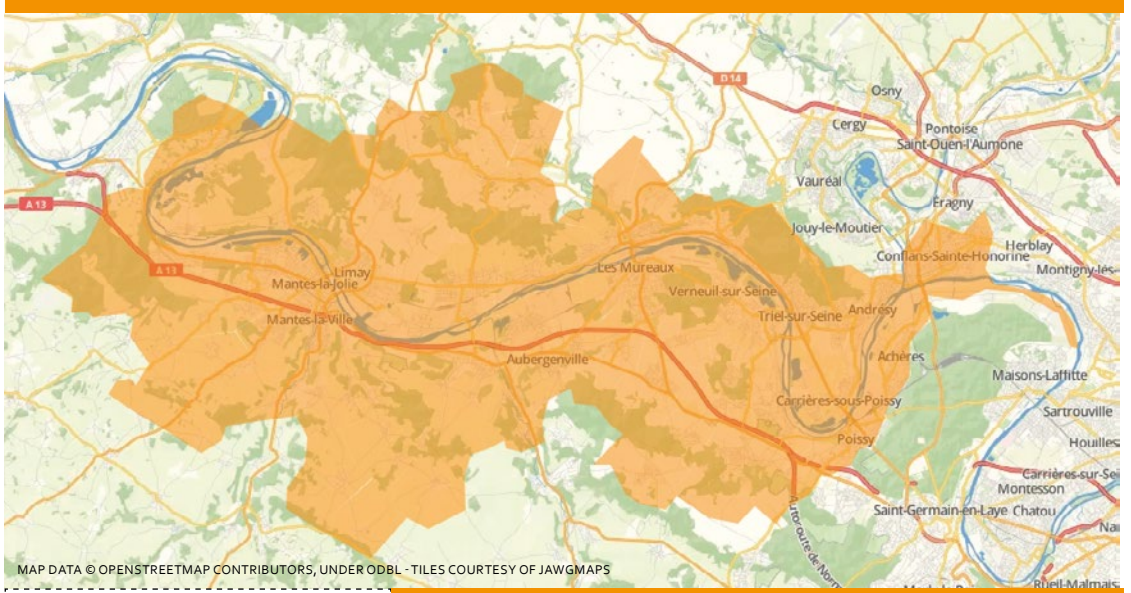

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 07-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

PASS
MALIN
passmalin.fr
Hauts-de-Seine • Yvelines
Yvelines • Hauts-de-Seine
VOS SORTIES
À PRIX RÉDUITS
Carte gratuite à télécharger sur passmalin.fr
conception : www.grandnord.fr • 7704
Yvelines • Hauts-de-Seine